

LSAP

Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 28 avril 2026

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, je voudrais, dans le cadre de l'heure de questions de la séance plénière du 28 avril 2026, poser une question orale à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale au sujet du refus de l'Association des médecins et médecins-dentistes (AMMD) de signer l'accord concernant la nouvelle convention avec la Caisse nationale de Santé.

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Mars Di Bartolomeo
Député